

Les brèves de Jury

Mars 2023



25, rue principale 57245 JURY

tel : 03.87.38.11.12

mail : mairiejury@wanadoo.fr

site web : www.mairie-jury.fr/

Le mot du maire.

Dans quelques jours le printemps sera officiellement de retour. Les menaces de pénurie d'énergie seront reportées à l'hiver prochain. Le comportement de sobriété collectivement adopté a permis d'éviter le pire. La douceur de l'hiver a fait le reste. Mais il ne faut pas pour autant s'en réjouir. Il ne s'agit là qu'une des conséquences des effets du changement climatique. Et la faible pluviométrie nous présage à nouveau une année difficile sur le plan de la sécheresse. Si nous ne sommes pas encore concernés par des restrictions d'usage de l'eau, la commune cherche déjà à s'adapter, en fleurissant le village avec des plantes peu gourmandes en eau par exemple.

L'embellissement de notre village, qu'il soit fait par la mairie ou par les « Bricolos », participe à notre bien vivre. Il est dommage que les incivilités viennent le perturber. Comme ces maîtres qui oublient de débarrasser nos trottoirs des déjections de leur animal de compagnie. Faudra-t-il dresser des amendes de 135€ pour enfin pouvoir marcher sereinement sur nos trottoirs ? Espérons que le savoir vivre ensemble reprenne vite le dessus.

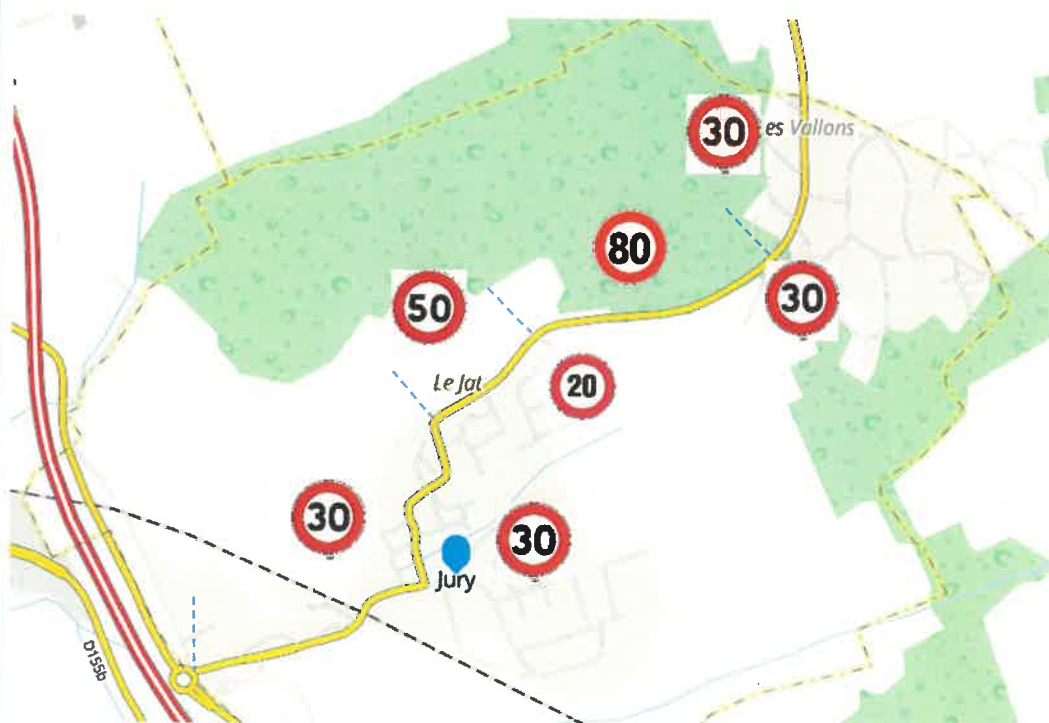
Le Maire de Jury
Stanislas SMIAROWSKI

La commune de Jury change les priorités.

Le conseil municipal a décidé de généraliser la priorité à droite sur l'ensemble de la commune. Cette décision vise à sécuriser la traversée du village et à améliorer la cohabitation et la sécurité des usagers de l'espace public. En effet, la généralisation de la priorité à droite participe à la modération des vitesses, car elle oblige les automobilistes à une plus grande vigilance aux abords des intersections. Elle est peu coûteuse (moins de panneaux et de marquage au sol). Enfin, elle offre plus de fluidité aux cyclistes qui gèrent leur vitesse sans avoir forcément besoin de poser le pied à terre.

De même, à Jury où la vitesse est limitée à 30 km/h, avec une généralisation de la priorité à droite, la gestion de la vitesse par le conducteur est moins saccadée et donc plus fluide. Cette généralisation sera effective prochainement. Elle s'accompagnera d'une campagne d'affichage à l'abord des intersections. L'ensemble des panneaux stop seront démontés. Dans le même temps, le panneau d'entrée de village, côté zone d'activité, sera avancé au niveau du restaurant « La Table 66 ». L'ensemble de la rue de Metz sera donc également soumis à une limitation de 30 km/h.

Enfin dernier changement, l'adaptation de la vitesse dans le trajet entre les Vallons et le centre du village. Le tronçon entre les Vallons et la ZAC de la Passerelle sera limité à 80 km/h, le tronçon entre la ZAC de la Passerelle et l'entrée dans le village sera limité à 50 km/h. La ZAC de la Passerelle et le Clos de la Ferme restent classés « zone de rencontre », limités à 20 km/h.



Restez informé

Outre le site de la mairie, <http://www.mairie-jury.fr>, vous pouvez retrouver les brèves de la commune, les alertes panneau Pocket, des photos ou des informations de la commune sur notre page Facebook Commune de jury : <https://www.facebook.com/communedejury.7>. Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie sur notre liste de diffusion par mail.

Les nouvelles du club Loisirs et détente de JURY

L'Association Loisirs et Détente de Jury a tenu son Assemblée Générale le 14 février 2023, présidée par Mr MICHEL Jean-Claude et en présence de Mr Stanislas SMIAROWSKI, Maire de JURY, de Mr Gabriel LEDRICH Président du Comité de Gestion et de Madame GRATIER DE SAINT LOUIS Co-Présidente des Seniors de Moselle.

Le Président a présenté le bilan d'activités de l'année 2022 et la Trésorière a commenté les comptes de l'année qui ont été approuvés par Mme DELIVRON Monique et Mr BEAUVALET Jean-Claude.

Le Président a rappelé que l'Association est bien entendue ouverte à toute personne désirant y adhérer.

La cotisation annuelle est de 20 € par personne pour l'année 2023.

L'Association se réunit à la salle de Convivialité rue des Jardins tous les mardis après-midi de 14 h à 18 h, elle vous propose diverses activités : jeux de société, belotte, tarot... et un goûter.

A cela s'ajoutent des moments festifs comme la galette des rois, le barbecue de juin, le repas de rentrée en octobre, le beaujolais nouveau en novembre.

Une sortie d'une journée aura lieu début juin.



Il a été procédé au renouvellement du comité comme tous les 3 ans.

Mr MICHEL Jean-Claude a été réélu Président de l'Association

Mme CASSATELLA Lydia a été élue Vice-Présidente

Mme BOUCHY Denise a été réélue Trésorière

Mmes AUDDINO Nadine, BENSADOUN Annick, BOULANGE Lucienne, LIZEUX Jacqueline et Mr HOERNER Jean-Paul complètent le Bureau.

Pour tout renseignement s'adresser à Jean-Claude MICHEL au 06 31 08 93 17.

Terre de jeux 2024



Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024, le Comité d'organisation a créé le label "Terre de Jeux 2024" pour permettre à tous les territoires de s'engager pleinement dans l'aventure olympique. Être labellisé, c'est faire vivre les Jeux dans son territoire et mettre plus de sport dans la vie des concitoyens grâce à la mise en place de différentes actions. Ainsi, la commune de Jury, qui a été labellisée, a programmé deux événements la semaine du 12 au 18 juin 2023, l'occasion de mener à l'échelle locale une démarche de promotion, de valorisation et de développement du sport :

- Le mardi 12 juin : sur le thème du sport paralympique. Il s'agit de sensibiliser les enfants au handicap et aux pratiques Handisport en leur proposant, avec l'école, une ½ journée alliant la pratique sportive et la mise en situation de handicap. Ils évolueront sur 4 ateliers différents et pourront échanger avec les animateurs du Comité départemental handisport
- Le dimanche 18 juin, nous invitons les familles à participer à des Olympiades pour petits et grands à travers des ateliers sportifs et petits jeux animés par des bénévoles. A l'issue vous pourrez vous restaurer avec barbecue et buvette

Ces événements s'inscrivent dans l'esprit « Jeux Olympiques » fondés sur La Célébration consistant à valoriser le sport sur les territoires, l'Héritage consistant à inciter la pratique du sport, l'Engagement consistant à faire vivre les valeurs de respect, d'inclusion et d'effort.

Les écoliers de Jury paradent pour carnaval



Le vendredi 10 février après-midi, les enfants de l'école primaire ont défilé dans les rues du village à l'occasion du carnaval. Ils étaient heureux de défiler avec leurs plus beaux déguisements en faisant le plus de bruit possible pour être remarqués.



Un spectacle se prépare

Actuellement les enfants des 3 classes de primaire de Jury se réunissent tous les mardis après-midi, pour répéter leur spectacle de fin d'année. Le spectacle aura lieu le samedi 1er juillet.



Les brèves du Conseil

- 🏠 Dans le cadre de l'école et du périscolaire
 - ➡ Achat d'un escalier escamotable pour le périscolaire
 - ➡ Achat d'un robot pédagogique pour l'école élémentaire
- 🏠 Dans le cadre des bâtiments communaux
 - ➡ Achat de matériel de nettoyage des locaux
- 🏠 Divers
 - ➡ Taxe d'habitation sur les logements vacants
 - ➡ Aide aux sinistrés des séismes de Turquie et de Syrie



Au théâtre à Jury

Dans le cadre de sa tournée 2023, la troupe de théâtre Les Entr'Acteurs de Solgne est venue à la rencontre du public de Jury en se produisant dans la salle polyvalente le samedi 11 mars. La pièce « Tailleur pour dames »,

comédie de Georges FEYDEAU, a été mise en scène par Ludovic GERASTRE. Excellente représentation, devant un public fourni, de cette pièce mythique de FEYDEAU qui repose sur une histoire d'adultères avec quiproquos multiples et situations cocasses. Un bon moment passé !



Végétalisation

La commune va planter trois grands arbres sur la petite placette entre la cour de l'école et la mairie. Cette végétalisation a pour but d'apporter de la fraîcheur sur une partie de la cour d'école, afin de lutter naturellement contre les fortes chaleurs de ces dernières années. Le coût de cette opération est de 3000 € TTC, en partie subventionnée par le Département. En revanche, les cyprès proches du tennis sont malades et il sera malheureusement nécessaire de les abattre prochainement. Ces travaux auront lieu en dehors de la période de nidification. Ils seront ensuite remplacés par d'autres essences plus appropriées lors de l'aménagement du plateau sportif suite aux travaux de la maison des associations.

Bien vivre ensemble

Le retour des beaux jours, même s'ils se font attendre, sera l'occasion de jardiner, bricoler, de se détendre dans les jardins. Et pour bien vivre ensemble, il est nécessaire de respecter autrui et pour cela d'appliquer les règles de bon voisinage au sein de notre village.

Tous les travaux d'extérieurs (tondeuse, bricolage...) doivent se faire aux plages horaires autorisées :

du lundi au samedi : de 8h30 à 12H00 et de 13h30 à 19h00
Dimanche et jours fériés : Repos des oreilles !

Résultats du concours de Noël



Le thème du concours de Noël organisé par la Maison du citoyen était cette année « Fabriquer une couronne de Noël » Voici les 3 gagnants :

- Mme Beck Marie-Pierre : 4 sur le pavillon
- Mme Engel Laurence : 14 rue de la poncette
- Mme Dufrenne-Troubat Ilonka : 41 rue principale.

Merci à tous les participants. On se retrouve en décembre pour un nouveau thème.

Embellissement de Jury

Après une belle promenade dans Jury et une réunion de délibération de la commission embellissement du village. Les lauréats pour l'embellissement de Jury sont les suivants :

LINDER 26 rue de la Passerelle

GRENOUILLET 3 impasse de Valenpré

FACHAT 15 Sur le Pavillon (prix encouragement)

BOULANGE 9 Sur le Pavillon (prix encouragement)

CONSOLO 12 rue de la Bétonne (prix encouragement)

SCHMIDT Allée du Bois Boulard (prix encouragement)

HOERNER Impasse des Chardons (prix encouragement)

Bravo et merci à vous d'embellir notre joli village.



Concert lyrique

Le 4 février 2023 nous avons eu le plaisir d'accueillir Le Chœur de l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz.

Dirigé par Nathalie Marmeuse, il s'agit d'un chœur professionnel composé de 24 chanteurs permanents. Les hommes étant déjà en représentation, les femmes ont donc décidé de faire un concert entre elles.

Le chœur de 12 femmes est composé de 6 Sopranos et 6 Altos. Elles sont accompagnées au piano par Sergey Volyuzhskiy. Elles ont fait le choix de ne chanter que des œuvres de compositrices. Très belle découverte pour certains et en tout cas un très bon moment.



Etat Civil

Naissances

- Loan BONNET, 62 allée du Bois Boulard
- Léon THIL, 17B rue de la Passerelle
- Paul LAMBIN ; 8 allée de Mercy

Décès

- Valérie AUBERTIN (102 ans) 39 rue principale



A noter sur votre agenda

- **Lundi 10 avril de 15h à 17h** : chasse aux œufs dans Jury pour les enfants de 2 à 14 ans
- **Mercredi 12 avril à 18h30** : réunion publique pour organiser les manifestations du week-end des feux de la St Jean et des Olympiades
- **Samedi 17 juin, à partir de 18h30** : Fête des feux de la saint Jean, avec barbecue, buvette, chasse à la sorcière et grand feu à 22h
- **Dimanche 18 juin de 10h à 12h** : « Terre de Jeux – les Olympiades » suivi d'un barbecue et buvette
- **Samedi 1^{er} juillet** : spectacle de l'école primaire
- **Dimanche 10 septembre** : brocante de Jury avec barbecue et buvette

Directeur de publication : Stanislas SMIAROWSKI

Réalisation : Adjoint au maire chargé de la communication : Jean-Luc OURY

Membres de la Commission Communication : Aurore GALAT, Christel KAMUT, Isabelle ZOCHOWSKI

Secrétaires de mairie : Catherine BLETTNER, Marie-Laure PARISE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.